

Programme de la semaine 47-48

Menu « Lunch »

Restaurant Bonifas

4 Grand Rue L-8391 Nospelt

Semaine du lundi 21 au lundi 28 novembre 2022

Lundi 21 novembre

Tagliatelles à la bolognaise

« provençale ». (1,3,7)*

Poitrine de porc confite et snackée,
purée de céleri rave et son émulsion,
pommes de terre grenailles rissolées
(7)*

Mardi 22 novembre

Fermeture hebdomadaire

Mercredi 23 novembre

Fermeture hebdomadaire

Jeudi 24 novembre

Soupe de poisson de roche et son toast

gratiné (1,4,7)*

Suprême de volaille jaune rôti, crème
de champignons, quinoa et légumes
croquants (7)*

Vendredi 25 novembre

Croustillant de poulet en salade et

vinaigrette tandoori (1,7)*

Pavé de saumon rôti, beurre blanc
framboise, pommes vapeur persillées
et légumes de saison (4,7)*

Lundi 28 novembre

Tzatsiki au curry, grisini et mesclun de
salade (1,7)*

Saltimbocca et son risotto, jus au
romarin et légumes de saison (1,7)*

* Allergènes : se conférer à la liste ci-dessous
Si un ou plusieurs allergènes se trouvent dans
un plat que vous souhaitez commander,
n'hésitez pas à nous demander conseil.

Entrée et plat à 17.00€

Dessert du jour à 3.80€

¼ vin à 6.00€ ½ vin à 9.00€

Il est préférable de réserver au 26.31.36.92
Pas de réservation par email.

Nouveau :

Possibilité de commander notre formule

lunch à emporter

chaud ou froid

(à réchauffer pour le soir)

Uniquement sur réservation au plus tard la
veille

À récupérer sur place au restaurant

Allergènes

1	Céréales contenant du gluten, à savoir : blé, seigle, orge, avoine, épeautre et produits à base de ces céréales
2	Crustacés et produits à base de crustacés
3	Œufs et produits à base d'œufs
4	Poissons et produits à base de poissons
5	Arachides et produits à base d'arachides
6	Soja et produits à base de soja
7	Lait et produits à base de lait
8	Fruits à coque, à savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de macadamia et produits à base de ces fruits
9	Céleri et produits de base de céleri
10	Moutarde et produits à base de moutarde
11	Graines de sésame et produits de base de graines de sésame
12	Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO ₂ total (vin, fruits secs, fruits confits...)
13	Lupin et produits à base de lupin (féculents, pains spéciaux)
14	Mollusques et produits à base de mollusques